



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Gestion de la crise sanitaire

Question au Gouvernement n° 3342

Texte de la question

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

M. le président. La parole est à M. Bastien Lachaud.

M. Bastien Lachaud. Monsieur le Premier ministre, vous êtes en train de susciter la pagaille sanitaire. Vos consignes sont incompréhensibles, votre communication illisible. Les règles changent tous les jours et on ne sait plus à quels endroits elles s'appliquent. Comment les Français peuvent-ils s'y retrouver ? Comment pourraient-ils les appliquer, les accepter ?

M. Erwan Balanant. Ça va, le populisme de bas étage ?

M. Bastien Lachaud. Pourtant, depuis le début de l'épidémie, les Français ont montré leur civisme et l'ensemble des forces politiques son sens des responsabilités. Mais comment faire quand on ne comprend plus rien ? Alors que les rassemblements de dix personnes sont interdits, nous continuons à nous entasser dans les transports en commun. Nous pouvons aller au travail, à l'école, à l'université mais pas faire du sport. Nous pouvons boire un verre ou aller au restaurant mais pas après 22 heures. Vous décidez de la fermeture des bars à Marseille à partir du vendredi 25 septembre puis finalement à partir du dimanche 27. L'application StopCovid est l'arme ultime contre la pandémie mais le Premier ministre ne l'a pas téléchargée. Comment voulez-vous que l'on s'y retrouve ?

Plus de 24 heures après les annonces du ministre des solidarités et de la santé, le site du Gouvernement n'était même pas encore actualisé. Les préfets prennent du jour au lendemain des arrêtés contradictoires. Les maires sont désemparés et ne savent que faire. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que les Français désobéissent. C'est vous qui en portez la responsabilité. C'est vous qui sapez l'autorité de l'État.

(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.) C'est vous qui sapez le consentement à la loi, fondement de notre République. Parce que vous gérez au jour le jour, comme l'a dit Olivier Véran, au lieu de planifier.

M. Fabien Di Filippo. Il est mauvais, ce M. Véran !

M. Bastien Lachaud. Or, sans visibilité ni explications, pas de confiance ni de consentement. Monsieur le Premier ministre, nous ne voulons pas le chaos sanitaire. Nous voulons pouvoir obéir à des consignes sanitaires rationnelles claires et compréhensibles. Nous voulons la planification de la riposte à la crise sanitaire et à la crise sociale. Que comptez-vous faire ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Christian Hutin. Un ancien socialiste !

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Je vous remercie de me permettre de revenir sur la pédagogie de la stratégie nationale de lutte contre l'épidémie en vigueur depuis plus de sept mois dans notre pays...

M. Maxime Minot. Cessez d'être condescendant !

M. Olivier Véran, ministre. ...et qui est d'ailleurs assez analogue à la plupart de celles qui sont en vigueur dans les pays voisins. Quand je parle de la stratégie nationale – je pense que vous l'avez compris car nous l'avons beaucoup répété –, je n'oppose pas celle-ci au déploiement territorial, qui suppose une différenciation.

M. Christian Hutin. On n'y comprend rien !

M. Olivier Véran, ministre. Par exemple, quand le virus circule beaucoup et que les mesures de freinage du virus sont nécessaires, nous proposons aux couples maire-préfet d'instaurer celles-ci pour permettre au territoire de retrouver de la sérénité concernant la progression de l'épidémie.

M. Christian Hutin. C'est du bricolage !

M. Olivier Véran, ministre. C'est ce que nous avons fait avec succès en Guyane, en Mayenne et dans d'autres territoires. Grâce à cette méthode, nous percevons des signes de réduction de l'épidémie.

M. Christian Hutin. Surtout dans les bars !

M. Olivier Véran, ministre. Par ailleurs, pour les territoires dans lesquels le virus circule peu voire très peu, nous nous contentons des mesures qui s'appliquent à tout le monde, c'est-à-dire le respect des gestes barrières, la limitation des prises de risques, le triptyque « tester, tracer, isoler » si nécessaire et la protection des plus vulnérables. Il y a donc d'un côté une stratégie nationale et de l'autre une application locale en fonction de la gravité de la situation. À la demande du Président de la République, nous publions quotidiennement l'ensemble des indicateurs qui guident nos décisions.

M. Christian Hutin. Ça a toujours été comme ça, depuis le début !

M. Olivier Véran, ministre. Nous ne prenons pas ces décisions tout seuls dans un coin mais après concertation avec la représentation scientifique et médicale de notre pays et avec les élus. On a parlé de la métropole de Marseille, dans laquelle il a été compliqué, pendant les premières heures, de faire comprendre les mesures prises. Je me suis rendu sur place,...

M. Damien Abad. Une fois que tout était réglé !

M. Olivier Véran, ministre. ...les choses se sont arrangées et la compréhension a été rétablie. Mais j'ai appelé huit maires et huit présidents de métropoles, qui, en toute responsabilité, qu'ils soient de gauche ou de droite, ont accepté les mesures et les ont accompagnées. Je veux saluer cet esprit républicain. Le meilleur moyen d'inciter les Français à respecter les règles, c'est de dire que nous les comprenons nous-mêmes, qu'elles sont bonnes et qu'il faut les respecter. Par votre question, monsieur le député, vous semez le trouble.
(*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem. – Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à M. Bastien Lachaud.

M. Bastien Lachaud. Monsieur le ministre, vous ne répondez pas à ma question !

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas la première fois !

M. Bastien Lachaud. Je ne parle pas de la gestion décentralisée mais du fait qu'aujourd'hui les maires et les

préfets ne sont même pas informés de ce que vous leur demandez et surtout que les Français ne peuvent pas assimiler ces mesures incompréhensibles. Pourquoi le site du ministère a-t-il mis plus de 24 heures à inscrire les mesures que vous avez indiquées oralement ? Tout simplement parce que personne ne les a comprises.

M. David Habib. Il a raison !

Données clés

Auteur : [M. Bastien Lachaud](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3342

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 septembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 septembre 2020](#)